Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1729

Artikel: Le plein emploi, vraiment? : L'offre de formation continue d'être insuffisante

Autor: Schwaab, Jean Christophe

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024305

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

réglementation, ne fait pas le poids face au puissant lobby pharmaceutique. Cependant, le remède proposé par Manfred Manser ne trouve guère de soutien. Pour le surveillant des prix, interrogé par le *Tages Anzeiger* des prix négociés par 87 caisses maladie provoqueraient un véritable foutoir. Rudolf Strahm suggère que l'OFAS fixe les prix à la sortie de la fabrique plutôt qu'au niveau de la vente au détail.
On peut aussi se demander quel serait le pouvoir de négociation des caisses maladie. La loi les oblige de rembourser tous les médicaments inscrits dans la liste des spécialités. Elles n'ont donc pas la possibilité d'écarter les produits d'un laboratoire qui refuserait des rabais. Elles pourraient certes tenter d'influencer l'achat de médicaments en offrant des rabais aux assurés. Les patients seraient peut-être tentés de réclamer à leur médecin des prescriptions avantageuses. Les médecins n'accepteraient pas cette incursion des caisses dans la manière de traiter un malade.

Le plein emploi, vraiment?

L'offre de formation continue d'être insuffisante

Jean Christophe Schwaab (17 avril 2007)

Il y a seulement quelques mois, il suffisait d'évoquer le «plein emploi» pour être la risée de nombreux décideurs. Mais, alors que le taux de chômeurs inscrits vient à peine de passer en-dessous de 3%, le «plein emploi» est sur toutes les lèvres et toutes les manchettes. Si l'embellie est indéniable, on ne peut pas vraiment parler de situation de plein emploi. En effet, 3% est encore un taux considérable et ce chiffre ne prend en compte ni les sans-emploi non inscrits, ni ceux ayant perdu leurs droits, ni les personnes en situation de sous-emploi. En outre, les difficultés des jeunes à accéder à la formation et à l'emploi sont encore une réalité. L'OFS vient de confirmer que le nombre de nouvelles places de formation croît nettement moins vite que celui du nombre de jeunes susceptibles de les occuper et que le nombre de ceux qui sont restés sur le carreau dépasse 17'000. Pourtant, si les efforts déployés pour parrainer, coacher, encadrer ou motiver les jeunes sont conséquents, rien - ou si peu - n'est fait pour encourager les entreprises à créer des places de formation. Cela n'a rien d'étonnant, car bien des experts de la formation professionnelle continuent à marteler que, si les entreprises ne sont, toujours selon l'OFS (*Recensement des entreprises 2005*), que 17,8% à former, c'est parce qu'elles savent très bien ce qu'elles font.

«L'offre en place d'apprentissage reflète les besoins à plus long terme du marché du travail», peut-on ainsi lire dans une brochure de l'OFFT (*La formation professionnelle en Suisse 2006 - faits et données chiffrées*) disponible sur la toile. La pénurie de main d'œuvre qui sévit dans certaines branches révèle la vacuité d'une telle formule. Cela démontre aussi le chemin que l'OFFT a encore à parcourir pour admettre non seulement qu'il y a un problème de places de formation, mais aussi que la confiance aveugle aux lois du marché ne mène qu'à une impasse. Par exemple, les manufactures horlogères, qui ont totalement négligé la formation durant les années de crise, rivalisent d'annonces pour attirer les horlogers bien formés et montent en quatrième vitesse des modules de formation en collaboration avec les pouvoirs publics, pour que des jeunes sans solution à la sortie de l'école obligatoire puissent entrer dans cette carrière,. D'autres branches, notamment dans l'industrie, commencent aussi à se plaindre du manque de main d'œuvre qualifiée. Sans que l'ampleur de leurs plaintes n'égale celle des années 1999 - 2001 (où plus de 35% des entreprises du bâtiment et 22% de celles de l'industrie disaient souffrir de la pénurie, contre 22%/12% actuellement selon le département de recherche conjoncturelle KOF de l'EPFZ) - le taux de chômage était alors inférieur à 2% - la pénurie est une menace désormais réelle.

Il est donc évident que le marché est incapable de prévoir à long terme ses besoins de formation. Et que des incitations étatiques à former restent nécessaires.